



Jean Michel GUINAND
MODELAGE – MOULAGE - FONDERIE
Les petits partenais 37250 Veigné
Tél : 02 47 73 11 02
<http://stagesmoulage.jmguinand.com>

26 ans d'expérience – 20 ans d'enseignement

Organisme de Formation
enregistré sous le n° 24 37 02726 37
auprès du Préfet de la région Centre

MOULAGE

Les plâtres (initiation)

Formation collective

3 personnes (ouvre à 2)

Du 1 au 3 avril 2015
Du 7 au 9 octobre 2015



Reproduction plâtre au moule + retouche + patine et polychromie

Durée 24h sur 3 jours

Tarif particuliers en financement personnel 840 € TTC (outillage et produits fournis)

Tarif entreprises ou en convention de stage 840 € HT* (outillage et produits fournis)

(* Exonération de T.V.A. sous autorisation de la D.R.E.C.C.T.E., région Centre, en date du 25 octobre 2012, dans le cadre de la formation continue conventionnée.)

Le plâtre, pierre (gypse) broyée puis cuite et moulue jusqu'à l'obtention d'une poudre blanche est utilisé en moulage pour la réalisation de moules et de reproductions en plein ou en creux. D'une grande finesse, tendre à travailler et peu coûteux, il est vendu sous le nom de plâtre à mouler ou à modeler. Une fois sec, il peut être patiné ou peint.

PROGRAMME

Chaque technique sera préalablement abordée en théorie avec exemples visuels concrets.

Les reproductions seront réalisées par les stagiaires dans des moules fournis.

Les patines et polychromie seront réalisées par les stagiaires sur des reproductions fournies.

MISE EN PRATIQUE

- Présentation des plâtres de moulage / mise en œuvre
- Réalisation d'un bas relief en plein
- Réalisation d'une ronde bosse en plein
- Réalisation d'une ronde bosse en creux staffé
- Démoulage et retouche des reproductions
- Initiation à la patine sur plâtre : terre cuite, bronze, marbre blanc... + finition vernis ou cire
- Initiation à la polychromie sur plâtre + finition vernis ou cire

Remise de fiches produits et de fiches techniques liées au programme dispensé.

Remise d'une fiche concernant les fournisseurs produits et outils utilisés.

Chaque formation est validée par une attestation précisant les compétences et niveaux acquis.

Pour tout complément d'information

Jean Michel GUINAND

8 rue des Partenais 37250 Veigné

Tél: 02 47 73 11 02

E.mail: moulage@jmguinand.com



Jean Michel GUINAND
MODELAGE – MOULAGE - FONDERIE
Les petits partenais 37250 Veigné
Tél : 02 47 73 11 02
<http://stagesmoulage.jmguinand.com>

Formation collective

3 personnes (ouvre à 2)

Fiche d'inscription

MOULAGE

Les plâtres (initiation)

26 ans d'expérience – 20 ans d'enseignement

Organisme de Formation
enregistré sous le n° 24 37 02726 37
auprès du Préfet de la région Centre

Tarif particuliers en financement personnel 840 € TTC
Tarif entreprises ou en convention de stage 840 € HT*
(* Exonération de T.V.A. sous autorisation de la D.R.E.C.C.T.E
dans le cadre de la formation continue conventionnée.)

Cochez la session de votre choix

- Du 1 au 3 avril 2015 (clôture 01/03/15)
 Du 7 au 9 octobre 2015 (clôture 07/09/15)

Nom :

Prénom :

N°

Rue :

Ville :

Code postal :

Téléphones :

Mail :

Date et signature :

Joindre un chèque d'acompte de 300 € (à l'ordre de Jean Michel GUINAND), le solde soit 540 € sera à régler au premier jour de la formation à remise de votre facture.

Convention de stage - formation continue

Vous êtes sans emploi et à la recherche d'une formation

Prenez dès maintenant contact avec l'organisme susceptible de vous aider (Pôle Emploi, Mairie, Conseil Général, Conseil Régional, Associations etc.) Nous sommes à votre disposition pour vous faire parvenir un programme/devis de formation détaillée. Ensuite, si l'accord de principe est donné, nous établirons une convention de prise en charge et vous n'aurez aucune avance d'argent à faire (votre chèque d'acompte et de solde ne seront déposés que 2 mois après votre formation ce pour vous permettre d'être remboursé avant) Dans certains cas la partie hébergement peut aussi être prise en charge, renseignez-vous.

Vous avez un emploi et pouvez bénéficier d'un congé formation (la loi le prévoit)

Prenez dès maintenant contact avec votre employeur.

Le processus sera le même que pour le cas précédent.

N'oubliez pas que ces démarches sont souvent longues et il convient de ne pas perdre de temps.

Si vous avez des documents à nous soumettre nous les faire parvenir au plus vite.

Voir également notre dossier « prise en charge » sur <http://stagesmoulage.jmguinand.com/K%20contact.htm>

ANNULATION: Le maximum de stagiaires par session étant de 3 et le minimum de 2. A date de clôture d'inscription à savoir un mois avant le premier jour de formation, les personnes inscrites seront avisées de l'ouverture ou de l'annulation de celle-ci. En cas d'annulation, elles pourront opter soit pour une nouvelle date soit pour le remboursement de leur acompte. Toute annulation de la part d'une personne inscrite devra être impérativement communiquée par écrit et parvenir avant la date de clôture prévue. Si une autre date n'est pas choisie, l'acompte sera alors intégralement remboursé. L'acompte restera définitivement acquis à titre de frais de dédommagement pour toute annulation du stage parvenue après ce délai.

L'outillage et produits de moulage vous seront fournis.

Apporter vêtements et chaussures usagées, chiffons, DVD ou clef USB et de quoi noter.

Les travaux réalisés restent la propriété des stagiaires. Les modèles prêtées pendant la formation ne peuvent être considérées que comme des copies utilisées à des fins pédagogiques. Tout autre usage reste à l'unique responsabilité du stagiaire.

Conditions générales

Avoir 18 ans

L'inscription au stage suppose l'acceptation des horaires, conditions de travail et de sécurité.

Les animaux ne sont pas admis dans les ateliers.

Hébergement et restauration à la charge du stagiaire.

Voir également nos dossiers sur <http://stagesmoulage.jmguinand.com/K%20contact.htm>